

Pour rénover son église la commune fait une quête 2.0

RÉGION



■ L'église de Trochères a besoin de nouveaux enduits. C'est une entreprise dijonnaise, Guerra, qui travaille "à l'ancienne" qui a été sélectionnée pour les travaux à la chaux. Reste à trouver l'argent... Photo Humberto OLIVEIRA



Trochères est la première commune de Côte-d'Or à miser sur le crowdfunding, ou financement participatif sur Internet, pour rénover son église. Un peu de subventions par ci, quelques dons par là, et les travaux prévus depuis des années pourront enfin débiter.

Voilà des années que l'enduit béton de l'église s'effrite, et même s'écroule à certains endroits. Peu esthétique et dangereuse, la situation ne laisse pas de marbrer la municipalité qui a déjà fait faire des devis et même trouvé l'entreprise pouvant réaliser les travaux, dont le coût s'élèverait à 45 000 € tout

5 000

C'est, en euros, la somme que la commune devra impérativement atteindre sur le site de financement participatif Ulule, du 5 au 30 septembre. Si les dons sont inférieurs à ce montant, ils devront être restitués...

de même. Il n'y a plus qu'à... Enfin, encore faut-il trouver les fonds nécessaires aux opérations et la petite commune de 170 âmes ne peut pas se permettre un tel investissement. La course aux subsides est donc lancée, comme le détaille la maire, Nathalie Gavaille : « Nous avons demandé une subvention de 11 000 € à l'État (qui a dit oui sur le principe, ndlr), de 8 000 € au conseil départemental, qui n'a pas donné de réponse pour le moment. Nous nous sommes tournés vers Rémi Delatte, qui nous octroie 3 000 € sur sa réserve parlementaire. » Le hic : les fonds de dotation sont en baisse pour tout le monde, or il resterait 23 000 € à la charge de la commune. La conseillère municipale Christiane Perruchot a eu l'idée de limiter cette somme grâce au financement participatif : « J'ai moi-même financé des projets personnels culturels avec cette méthode moderne. Elle a l'avantage de dépasser les bornes de la commune et du canton. Tous les participants bénéficieront d'une réduction fiscale de 66 %. Cela veut dire que pour 100 € donnés, on ne paye au final que 37 €. » Et puis les mécènes des temps modernes auront droit à des contreparties : « Nous envisageons d'inscrire les noms des plus généreux sur une plaque, qui serait apposée sur l'église. Ou encore un concert de rentrée. » La campagne de crowdfunding sur le site Ulule sera lancée le 5 septembre, à l'occasion du vide-greniers et du concours de pétanque. « Il nous faudra animer la page Facebook, pour faire vivre ce concept, car nous avons jusqu'à fin septembre pour réunir les 5 000 € que nous nous sommes fixés. » Si la somme n'est pas atteinte, il faudra rendre l'argent aux contributeurs...

Amandine Robert

INFO Une réunion d'information est prévue ce samedi à 18 heures, dans la salle

TÉMOIGNAGES



■ Nathalie Gavaille, maire.
Photo Annie LOUET

« Nous lançons ce financement participatif pour des raisons patrimoniales : la commune est tenue d'entretenir les bâtiments publics dont l'église fait partie. Cela n'a rien à voir avec la religion. Il y a aussi un axe sécurité, car l'enduit de béton endommagé tombe, surtout du côté cimetière. »

Nathalie Gavaille, maire

« Le décret du 14 décembre 2015 permet de collecter des dons directement sans passer par une association. C'est beaucoup plus simple ! »

Christiane Perruchot



■ Christiane Perruchot, conseillère municipale. Photo DR